

LA CGT EN QUESTIONS

A quoi sert la CGT ?

A défendre les intérêts individuels et collectifs

A vous informer

A agir collectivement

A soutenir et participer à des actions nationales, départementale, locale

A vous représenter

A la CGT, et certains d'entre vous peuvent en témoigner, nous ne vous demandons jamais si vous êtes syndiqués avant d'accepter de vous conseiller, de vous accompagner, de vous défendre.

Comment fonctionne la CGT ?

Au niveau national : la Confédération Générale du Travail est l'organisme central qui regroupe l'ensemble des syndicats CGT du territoire français.

Au niveau départemental : L'Union Départementale

Au niveau de chaque commune : les Unions locales

Et des fédérations représentant différents secteurs d'activités professionnelles.

Et une multitude de syndicats représentatifs des intérêts des travailleurs (d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprise, d'un ou plusieurs services, du secteur public ou privé, d'un corps de métier en particulier...). En ce qui nous concerne précisément :

Le syndicat CGT des CNIM.

A qui s'adresse la CGT ?

A tous les travailleurs :

- qu'ils soient en activité ou non. Cela inclut les chômeurs (qui sont des travailleurs privés d'emploi) et les retraités.

- Qu'ils soient ingénieurs, cadres, techniciens, ouvriers, interim...

- Qu'ils soient en CDI ou en CDD..

Il existe au niveau national une branche " cadres " qui peut existé aussi au sein de CNIM : l'UGICT CGT : Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens. Parce que ceux-ci ont des problèmes particuliers et que leur position est souvent délicate (" entre le marteau et l'enclume ").

Comment est organisé notre syndicat (CGT des CNIM) ?

Les syndiqués ont fait la démarche d'adhérer à notre syndicat. Nous avons aussi énormément de sympathisants non syndiqués. Ils ont contribué à notre élection (DP ,CE...) et soutiennent souvent nos actions (assemblées générales, grèves, manifestations). Ils se reconnaissent souvent dans nos analyses, nos actions mais n'ont pas franchi le cap de l'acte de syndicalisation. Peut-être vous reconnaissez vous ? Ils ne sont hélas pas comptabilisables.

Les syndiqués ont élus une dizaine de personnes parmi eux à la Commission Exécutive (CE) de notre syndicat. C'est un organe comparable au Comité Directeur d'une association. Il est chargé d'organiser toute la vie du syndicat avec le concours de l'ensemble des syndiqués. Ainsi, le syndiqué est vraiment au centre du syndicat. Et comme dans toute association, au sein de la CE est élu un bureau avec un ou une secrétaire et des adjoints ainsi qu'un ou une trésorier(ère).

Une question qui revient souvent :

Pourquoi y-a-il plusieurs syndicats ? Ou encore : pourquoi vous ne faites pas plus d'actions inter syndicales ?

Tout d'abord, il y a plusieurs syndicats parce qu'il y a différentes sensibilités, et c'est tant mieux ! Vouloir un seul syndicat ce serait comme réclamer politiquement un parti unique : ce serait la fin de la démocratie !

Certains syndicats sont dits plutôt " d'accompagnement ". Le notre est un syndicalisme " de lutte " : quand nous ne sommes pas d'accord, nous le disons. Nous proposons autre chose (nos revendications) et nous nous battons pour l'obtenir. Cette méthode a souvent fait ses preuves !

C'est un peu pour cela que les actions inter syndicales sont parfois possibles et souhaitables mais parfois bien hasardeuses : nous ne sommes jamais

certaines que les autres syndicats ne vont pas changer de ligne directrice en cours de route et s'accommoder de quelques menues avancées, au risque de faire échouer toute l'action et surtout de décevoir les agents qui nous ont fait confiance !

Impossible, donc, d'être toujours en accord et en harmonie avec des syndicats d'autres sensibilités que le notre. Mais cette pluralité est une richesse et une garantie de démocratie.

Les syndicats font-ils de la politique ?

Oui et non ! Oui, si on reprend le terme politique à son sens étymologique : la vie de la Cité. Bien entendu nous nous soucions de tout ce qui se passe dans le monde qui nous entoure. Nous sommes donc amenés à débattre de l'actualité et à décider de réagir lorsque nous l'estimons nécessaire en participant à des actions nationales de revendication (grèves, manifestations).

Mais non au sens d'adhésion à un parti. Chaque syndiqué est libre d'adhérer ou non à un parti de son choix, de pratiquer ou non une religion, de militer ou non dans d'autres associations, d'autres mouvements.

A la CGT, nous nous regroupons autour d'une communauté de sensibilité et surtout autour de l'idée d'un syndicalisme actif, de lutte.

A la CGT, est-on libre de ses paroles et de ses idées ? Absolument ! Il n'y a pas un modèle unique de pensée. Pour s'en rendre compte, il suffit de participer à l'une de nos réunions (AG, groupe de travail, CE...). L'ambiance est souvent animée et mouvementée ! Les grands principes de la Confédération Générale du travail sont notre base de référence commune mais cela n'empêchent aucunement le débat avant toute prise de décision.

Cependant, nous avons des principes communs fondateurs (statuts de la CGT) et il n'est notamment pas question d'accepter au sein de notre syndicat les propos racistes, sexistes ou xénophobes.

Concrètement, comment fait-on pour se syndiquer ? (Est-ce cher ? Est-ce compliqué ?).

C'est très simple : on peut choisir le prélèvement automatique ou le versement mensuel par chèque. Non ce n'est pas cher : L'adhésion volontaire représente environ 1% du salaire, et ouvre droit à réduction fiscale. Cela représente un soutien au syndicat et lui permet de fonctionner. C'est sa ressource principale.

Pour la première adhésion, contactez la permanence syndicale ou adressez-vous à un syndiqué de votre connaissance ou encore écrivez au syndicat.

Comment me parviendront les informations ?

En toute discrétion par courrier à votre adresse personnelle et, si vous le souhaitez, par mail.

La question la plus fréquemment posée : que va faire le syndicat ?

Le syndicat fera ce que vous voulez qu'il fasse : On part de vos revendications et on agit avec vous, pour vous. Le syndicat, c'est vous, c'est nous.

Et vous, que faites-vous ?

Vous travaillez (réellement beaucoup), vous vous plaignez (beaucoup aussi et souvent à juste titre). Et peut-être pourriez-vous vous syndiquer parce qu'à plusieurs on est plus forts, parce que mieux informés on est mieux préparés et parce que la CGT a besoin de vous.